



**10<sup>e</sup> assemblée ordinaire du Conseil d'administration,  
Mardi le 12 décembre 2023, 19 h,**

**Centre communautaire Champigny, salle polyvalente  
7519, boulevard Wilfrid-Hamel**

**ÉTAIENT PRÉSENT.E.S :**

M. Réjean Martel	Président
M. Maxime Le Pluart	Vice-président
M <sup>me</sup> Aline Dumont	Secrétaire
M <sup>me</sup> Lisa Baril-Gravel	Trésorière
M. Laurier Bérubé	Administrateur
M. Sébastien Deveault	Administrateur

**II Y A QUORUM**

**ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENT.E.S :**

M. Louis Martin	Conseiller municipal, District Cap-Rouge — Laurentien
M <sup>me</sup> Sayana Khuon	Conseillère en consultations publique
M <sup>me</sup> Kathleen Breault	Secrétaire de soutien

**ÉTAIENT ABSENT.E.S :**

M. David Weiser	Conseiller municipal, District du Plateau
-----------------	---

1 citoyen est présent

## 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT

M. Réjean Martel ouvre l'assemblée à 19 h et souhaite la bienvenue aux personnes participant à la séance.

## 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Réjean Martel lit l'ordre du jour et demande s'il y a ajout ou modification de sujets à l'ordre du jour. Étant donné l'horaire du conseiller municipal, M. Réjean Martel propose de devancer le point *Période d'information du conseiller municipal*. M. Laurier Bérubé demande l'ajout du sujet «Qualité de l'air» au point *Dossiers du Conseil de Quartier*.

### Projet d'ordre du jour

1.	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 02
3.	Adoption du procès-verbal de rencontre du mardi 14 novembre 2023	19 h 05
4.	Affaires découlant du procès-verbal	19 h 07
	• Résolution CQA-23-CA-48 : Données des stèles 2022-2023	
	• Résolution CQA-23-CA-44 : Demande de toponymie	
	• Résolution CQA-23-CA-21 : Signalisation sur Félix-Antoine-Savard	
5.	Trésorerie	19 h 15
6.	Période de questions et commentaires du public	19 h 20
7.	Dossier du conseil de quartier	
	• Sentier piétonnier Buffon-Étincelle	
	• Stratégie de sécurité routière 2020-2024	19 h 35
	• Tableau des résolutions : actions à entreprendre	
8.	Période d'information du conseiller municipal	19 h 50
9.	Divers	20 h 00
10.	Informations et correspondance	20 h 10
11.	Levée de l'assemblée	20 h 30

### **RÉSOLUTION CQA-23-CA-55**

Sur proposition de M<sup>me</sup> Aline Dumont appuyée par M. Laurier Bérubé, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec les modifications susmentionnées.

*Adoptée à l'unanimité*

### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU MARDI 14 NOVEMBRE 2023**

M. Réjean Martel demande s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal du 14 novembre 2023.

#### **RÉSOLUTION CQA-23-CA-56**

Sur proposition de M<sup>me</sup> Lisa Baril Gravel, appuyée par M. Sébastien Deveault, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 14 novembre 2023 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

### **4. SUIVI AUX PROCÈS-VERBAUX**

Affaires découlant du procès-verbal

#### *4.1 Résolution CQA-23-CA-48: Données des stèles 2022-2023*

M<sup>me</sup> Lisa Baril Gravel partage avec l'assemblée les mesures de vitesse qui ont été prises sur plusieurs artères du quartier. Les endroits où les moyennes de vitesse étaient supérieures à la limite permise sont:

- la rue Champigny Est ;
- le rang St-Ange ;
- la rue des Champs-Élysées ;
- la rue Jean-François Martel ;
- la rue du Haut-Saint-Maurice ;
- la rue Pellan.

Elle constate que ces artères sont utilisées comme rues de transit et qu'à l'exception des rues du Haut-Saint-Maurice et Jean-François Martel, le Conseil de quartier a déjà demandé à la Ville une intervention pour la circulation de transit. Elle relève également que la moyenne de vitesse sur les rues en zone scolaire se situe entre 24 et 25 km/h.

Elle propose que le conseil adopte deux résolutions :

#### **RÉSOLUTION CQA-23-CA-57**

Sur proposition de M<sup>me</sup> Lisa Baril Gravel, appuyée par M. Sébastien Deveault, il est résolu de demander à la Ville, à la lumière des données présentées, de faire une étude de la circulation de transit ainsi que sur la possibilité d'ajout d'affichage sur les rues du Haut-Saint-Maurice et Jean-François Martel.

*Adoptée à l'unanimité*

## **RÉSOLUTION CQA-23-CA-58**

Sur proposition de M<sup>me</sup> Aline Dumont, appuyée par M. Maxime Le Pluart, il est résolu de demander à la Ville, à la lumière des données présentées (soit une vitesse de 8km/h supérieure à la limite permise), d'intensifier les mesures pour faire diminuer la vitesse et la circulation de transit sur la rue Champigny Est.

*Adoptée à l'unanimité*

### *4.2 Résolution CQA-2923 - CA-44 : Demande de toponymie*

M. Réjean Martel signale qu'il n'y a pas de nouveaux développements pour le moment.

### *4.3 Résolution CQA-2023 - CA-41 : Signalisation sur Félix-Antoine-Savard*

M. Sébastien Deveault fait part que le marquage au sol a eu lieu le 13 ou 14 novembre dernier. M<sup>me</sup> Sayana Khuon informe d'une réponse de la Ville : l'ensemble de la signalisation autour de l'école a été effectué cet automne.

### *4.4 Résolution CQA-23-CA-43 : Patinoire couverte*

Le Conseil de quartier de l'Aéroport avait demandé à la Ville de Québec d'étudier la faisabilité d'installer ce type d'équipement sur le territoire du Conseil de quartier. M. Réjean Martel a transmis la résolution au conseiller responsable du dossier, M. Jean-François Gosselin.

### *4.5 Résolution CQA-23-CA-52 : Refaire l'asphaltage sur la rue Laberge pour favoriser le transit vélo*

M<sup>me</sup> Sayana Khuon a transmis la réponse du Service de l'ingénierie de la Ville :

*Le Service de l'ingénierie avait un projet de réhabilitation de chaussée d'identifié sur la rue Laberge, mais ce dernier a été annulé en raison des travaux d'Hydro-Québec qui sont prévus à cet endroit pour l'ajout de massifs haute tension. D'après les informations disponibles, les travaux de génie civil sont prévus en 2025, alors que les travaux électriques sont prévus en 2026. Lors de ces travaux, le marquage de la chaussée sera refait en chaussée désignée telle qu'actuellement pour l'axe vélo.*

D'autres éléments d'information du Service de Planification de l'aménagement et de l'environnement (PAE) sont à venir.

## **5. TRÉSORERIE**

M<sup>me</sup> Lisa Baril-Gravel informe qu'il y a actuellement 2 425,18 \$ au compte du Conseil.

Plusieurs paiements ont été effectués dans le cadre du projet de sécurité routière.

## **RÉSOLUTION CQA-23-CA-59**

Sur proposition de M. Laurier Bérubé, appuyée par M<sup>me</sup> Aline Dumont, il est résolu de verser 100\$ à M<sup>me</sup> Kathleen Breault pour la rédaction du procès-verbal de la présente séance du Conseil de l'Aéroport.

*Adoptée à l'unanimité*

### **8. PÉRIODE D'INFORMATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX**

M. Louis Martin fait part de quelques points d'information :

#### ***8.1 Consultation sur la mobilité active***

La ville de Québec a animé une rencontre de consultation dans le cadre de la Vision de la mobilité active le 27 novembre dernier. M. Maxime Le Pluart et M<sup>me</sup> Aline Dumont y ont assisté et font un résumé du plan de développement de la Ville pour les prochaines années.

#### ***8.2 Commission sur la qualité de l'air***

M. Louis Martin fait maintenant partie de la nouvelle Commission sur la qualité de l'air qui a été formée suite aux recommandations ministérielles. En plus des conseillères de Québec Marie-Josée Asselin et Mélissa Coulombe Leduc, des élus de l'Ancienne-Lorette, St-Augustin-de-Desmaures, Wendake ainsi que six citoyens y siégeront. Le CQA propose de demander à M. Alain Michard, ancien membre du sous-comité sur la qualité de l'air, d'être l'un des citoyens.

#### ***8.3 Règlement sur les appareils à combustion solide***

Le conseiller mentionne qu'avec la [nouvelle modification de ce règlement](#), il sera désormais interdit d'ajouter des foyers décoratifs alimentés au bois à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024 et leur usage sera interdit à l'automne 2030. La déclaration de tous les appareils à combustion solide devra être faite par leurs propriétaires d'ici le 1<sup>er</sup> avril 2024.

Ce sera désormais le comité exécutif à la Ville qui statuera qu'il y a une alerte smog, alors que c'était précédemment le gouvernement fédéral.

#### ***8.4 Suivi à la demande d'opinion de novembre***

M. Louis Martin mentionne que la modification aux normes d'urbanisme pour la zone 36 142 Aa a été adoptée par la Ville.

\* Reconnaissance de l'usage résidentiel pour des bâtiments dans la zone au nord du boulevard Chauveau Ouest (R.C.A.3V.Q 337)

#### ***8.5 Sacs à dos avec indicateurs de vitesse***

Le conseiller fait part que la Ville a acheté deux [sacs à dos avec des afficheurs de vitesse](#). Ces sacs «radars vivants» sont disponibles à l'emprunt par les conseils de quartier pour une activité.

## **8.6 Carnaval à Cap-Rouge**

Pendant une semaine, la côte de la Promenade-des-sœurs sera fermée afin de permettre [la glissade à l'occasion du Carnaval de Québec](#).

## **8.7 Développement au sud de l'Aéroport**

M. Louis Martin indique que le Conseil et les citoyen.ne.s pourront bientôt donner leur opinion sur le [projet d'espace industriel et d'innovation pour le secteur sud de l'Aéroport](#).

## **6. PÉRIODE D'INTERVENTION DES CITOYENS**

Un citoyen s'interroge à propos du marquage au sol sur la nouvelle portion de rue sur le boulevard Auclair qui n'a pas encore été fait.

M. Louis Martin explique que le mot d'ordre de la Ville est de prioriser le marquage concernant la clientèle vulnérable et que pour le moment, le marquage régulier sera fait après la saison hivernale.

M. Réjean Martel fait part que la Ville a statué qu'à l'exception du secteur La Cité-Limoilou et la rue Maguire, la [collecte des ordures](#) se fera aux deux semaines durant la période hivernale.

## **7. DOSSIERS DU CONSEIL DE QUARTIER**

### **7.1 Sentier piétonnier Buffon-L'Étincelle**

Suite à un nouveau courriel d'un citoyen qui avait interpellé le conseil à ce sujet en février dernier, M. Réjean Martel fait part que les démarches devrait se poursuivre en janvier avec des citoyen.ne.s et l'interpellation des médias.

### **7.2 Stratégie de sécurité routière 2020-2024 : projet du conseil de quartier**

M<sup>me</sup> Lisa Baril-Gravel et M. Sébastien Deveault mentionnent que les autocollants et la grande affiche 2.0 sont en cours de production.

M. Sébastien Deveault a présenté une nouvelle demande pour le projet 2024 et il est actuellement en train de préparer la reddition de comptes. En janvier 2024, le comité travaillera sur le plan de déploiement du nouveau projet.

M. Réjean Martel a reçu un courriel des autres Conseils de quartier pour savoir si le Conseil de l'Aéroport souhaitait reconduire les sommes en lien avec le projet. Le Conseil n'avait pas pris de résolution pour la poursuite du programme.

### **7.3 Tableau des résolutions : actions à entreprendre**

M. Réjean Martel a reçu le tableau complété par rapport aux suivis de dossiers. Il suggère de relancer la Ville dans six mois au sujet des résolutions qui n'auraient pas encore eu de réponses ou de suivi.

### **7.4 Qualité de l'air**

M. Laurier Bérubé revient sur les [statistiques annuelles sur la qualité de l'air](#) (2022) du secteur Champigny sur le site du gouvernement provincial. Lorsqu'on regarde l'indice de la qualité de l'air selon les mois de l'année, le mois de janvier est le pire, suivi de juin, mars, avril. Il se demande si les interventions de la Ville qui avaient été faites en période de smog en janvier 2022 ont pu avoir un impact sur les mois suivants et si les feux extérieurs ont eu un impact sur ces statistiques.

Il suggère d'avoir un.e intervenant.e d'un Ministère de l'environnement et de la lutte aux changements climatiques lors d'une rencontre ou de la prochaine assemblée générale annuelle du Conseil. M<sup>me</sup> Lisa Baril-Gravel suggère de communiquer les questions du Conseil au Ministère.

## **9. DIVERS**

M. Laurier Bérubé assistera bientôt à la table de concertation vélo de décembre.

## **11. INFORMATIONS ET CORRESPONDANCE**

M<sup>me</sup> Sayana Khuon indique qu'il y aura plusieurs consultations publiques à venir, notamment sur la rue du Granit, sur des hameaux et sur un site du parc industriel Colbert. M. Réjean Martel demande s'il est possible que la consultation portant sur les hameaux se fasse au Centre Trois-Saisons. La conseillère à l'interaction citoyenne en prend note.

M<sup>me</sup> Sayana Khuon avise que les assemblées pourraient se dérouler en mode hybride dès janvier. Le quorum en présentiel demeure.

Le président rappelle la prochaine réunion prévue le 9 janvier 2024.

## **12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.**

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu de lever l'assemblée à 21 h 00.

Procès-verbal rédigé par M<sup>me</sup> Kathleen Breault et révisé par M<sup>me</sup> Aline Dumont et M. Réjean Martel.

---

Réjean Martel, président

---

Aline Dumont, secrétaire